



**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024**

L'ordre du jour est réglé par le conseil communautaire de Limoges Métropole, réuni le 18 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur GUYON, Président.

Ordre du jour :
1. L'ordre du jour est réglé par le conseil communautaire de Limoges Métropole, réuni le 18 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur GUYON, Président.

Ordre du jour :
1. L'ordre du jour est réglé par le conseil communautaire de Limoges Métropole, réuni le 18 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur GUYON, Président.

Ordre du jour :
1. L'ordre du jour est réglé par le conseil communautaire de Limoges Métropole, réuni le 18 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur GUYON, Président.

DÉLIBÉRATION

Acquisition de parcelles de terrain sises au lieudit « Le Bas Faure » à Feytiat et « Lage » au Vigen - propriété de Monsieur LAVERGNE et de la SCI LAVERGNE ET CHASTANG

1 DOCUMENT - Publié le 24 Décembre 2024

Délibération du 18 décembre 2024

 **20_6.pdf**
(.pdf, 1,1 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**